

Chasné

vous intéresse



196

SEPTEMBRE
2020

Bulletin d'information de
votre commune
chasnesurillet.fr

FORUM des ASSOCIATIONS 2020

Vendredi 4 septembre 2020
de 18h00 à 20h00
Salle «Les Moissons»



VEZENEZ NOMBREUX !!!

et masqués

Les projets et travaux de voirie

L'aménagement de la voirie permet d'organiser, d'adapter, de réparer ou de transformer la voirie. Ceci répond à des objectifs d'amélioration de l'état existant comme augmenter, améliorer la sécurité des usagers, permettre la circulation des cyclistes, mieux prendre en considération les piétons, réduire la vitesse et les nuisances sonores, etc ...

Le tout en tenant compte des contraintes existantes (réseaux, éclairage, trafic routier, etc....)

C'est ce qui animera l'action que nous avons entreprise pour les aménagements de la route départementale 106 (Axe Chasné sur Illet - Liffré) et la RD 528 (Le Champ Thébault) par le lancement d'un marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation d'aménagements de sécurité sur ces deux routes départementales notamment (septembre 2020).

La maîtrise du coût de ces installations, sans pour autant sacrifier la qualité des ouvrages, sera un objectif prioritaire. De même, nous serons vigilants aux besoins et demandes des riverains, sans pour autant occulter l'intérêt collectif.

Ces travaux devront respecter les contraintes des services du Département et des différents services concessionnaires (eau potable, syndicat d'assainissement, ENEDIS, syndicat d'électrification, service de télécommunication).

Tout ceci représentera un travail conséquent sur plusieurs années qui générera quelques contraintes de circulations.

Des travaux de rénovation et d'aménagement des places de stationnement sont prévus allée des Sorbiers et allée du Val combinés à des aménagements de types « chicanes » ou « écluses » à l'horizon de 2021.

Enfin, il y a six ans, nous avons décidé de privilégier le renforcement des voies communales à l'entretien. Cet effort sera prolongé tout au long du mandat.

La commission aménagement et l'ensemble du conseil municipal ont pour objectif de mener à bien tous ces projets. Nous vous informerons de l'avancée de ces projets, par des articles réguliers.



Denis SALLIOT
Adjoint au Maire, délégué à la voirie

L'agenda de Chasné

<p>Forum des Associations</p> <p>Vendredi 4 septembre 2020 Sous réserves du protocole sanitaire</p>	<p>Conseil Municipal</p> <p>Judi 10 septembre 2020 à la mairie</p>	<p>Election Conseil Municipal des Enfants</p> <p>Samedi 12 septembre 2020</p>
---	--	---

• Animation jeunesse : Le 19

C'est la rentrée au « 19 » pour les enfants nés en 2009.
Le 19, c'est l'espace jeunes de Chasné sur Illet depuis 2009 !
Pourquoi ce nom ? Tout simplement parce qu'il est situé au 19 rue de l'école.

Vous avez entre 11 et 18 ans, vous êtes les bienvenus dans ce lieu d'échanges, de partages où vous pouvez construire des projets, participer à des activités diverses.

Le samedi 5 septembre de 10h à 12h, nous convions les jeunes nés en 2009 avec leurs parents afin de vous faire découvrir l'espace jeunes.

Le mercredi 9 septembre de 14h à 16h30, nous organisons un temps d'accueil avec gouter pour les enfants nés en 2009.

Inscription par mail animation.jeunesse@chasnesurillet.fr

Vous serez accueillis par des élus et la directrice de l'espace jeunes Emmanuelle PANNETIER.

Renseignement auprès d'Emmanuelle PANNETIER :

19 rue de l'École, 35250 CHASNE SUR ILLET

Tél 06 77 74 72 31

animation.jeunesse@chasnesurillet.fr

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 - GOUTER DES ENFANTS NES EN 2009

Merci de retourner ce coupon à l'espace-jeunes pour le 4 septembre 2020

Je soussigné Mr ou Mme

Responsable légal de l'enfant :

Autorise mon enfant à venir au « 19 » jusqu'à 16H30

Modalités de retour :

Je viendrai chercher mon enfant à l'espace jeunes àh.....

Mon enfant peut rentrer seul à partir deh.....

Afin de garder le contact pour la suite, merci de préciser une adresse mail :

.....

Numéro de téléphone :

Fait à Chasné sur Illet, Le

Signature

• Centre Communal d'Action Sociale : aide financière

C'est la rentrée scolaire... le temps de reprendre les activités.

Le CCAS de Chasné sur Illet renouvelle l'aide de 15 € pour chaque enfant habitant la commune et **bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire** en adhérant à une association sportive ou culturelle de la commune, à l'école de musique ou à la piscine de Liffré-Cormier Communauté.

Pour cela, il faudra faire parvenir sous enveloppe au CCAS à la mairie les documents suivants

avant le 31 octobre 2020 :

- l'attestation CAF du versement de l'allocation de rentrée scolaire pour l'année 2020.
- la facture acquittée de l'association concernée.
- un RIB

Il ne sera donné qu'une seule aide par enfant et celle-ci sera limitée au montant de la facture si celle-ci est inférieure à 15 €.

• Informations mairie

Distribution de masques

Nous vous rappelons que vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie pour retirer vos masques gratuitement (un par personne) sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Balayage des rues

Voici les dates de passage de la balayeuse dans le centre bourg :

- Mardi 29 septembre 2020
- Mardi 27 octobre 2020
- Mardi 22 décembre 2020

Nous vous demandons de ne pas stationner vos véhicules sur la voie publique afin d'augmenter l'efficacité du nettoyage de nos rues

• Argent de poche

Le dispositif « argent de poche » offre la possibilité aux jeunes de Chasné sur Illet, âgés de 16 à 18 ans, de participer à de petits travaux sur la commune.

Cet été 8 jeunes ont participé à 46 missions : peinture dans les bâtiments, ménage, préparation de la rentrée scolaire ...

Chacun a reçu 15 € pour 3 heures de mission.

Nous les remercions pour leur participation.



Pendant toute la durée de la concertation des outils à disposition des habitants :

- Une adresse mail dédiée,
- Des pages dédiées sur le site internet de Liffré-Cormier Communauté,
- Un registre de concertation dématérialisé sur le site Internet de Liffré-Cormier Communauté (mis en ligne le 24 août 2020) www.liffré-cormier.fr
- Un livret et un dossier de concertation consultables sur le site internet et sur les lieux d'exposition
- Un registre de concertation papier à disposition du public :
A l'Hôtel de ville de Liffré,
Au siège de Liffré-Cormier Communauté : 24 rue La fontaine à Liffré.
- Une exposition pendant toute la durée de la concertation à l'hôtel de ville de Liffré
- Une contribution directe auprès des garantes

Pendant toute la durée de la concertation des outils à disposition des habitants

- Une réunion publique de lancement de la concertation : jeudi 27 août 2020

- 3 « tables rondes » sur les thématiques suivantes :

Aménagement urbain et ouverture à l'urbanisation de Sévailles 2 : mercredi 9 septembre 2020,

Environnement et cadre de vie : mercredi 16 septembre 2020,

Emplois et Formation : mercredi 23 septembre 2020

Une réunion publique de restitution des tables rondes : mercredi 30 septembre 2020, à 18h30.

Les réunions publiques et tables rondes se dérouleront à l'Espace Intergénération, 7 rue des Ecoles à Liffré à 18h30

Un formulaire d'inscription aux tables rondes sera disponible à compter du 24 août sur le site de Liffré-Cormier Communauté.

8 « Débats mobiles » : En plus de l'exposition permanente à Liffré, les 8 autres communes du territoire accueilleront une exposition de 4 à 5 jours ouvrés. Dans le cadre de ces expositions, une permanence d'une demi-journée permettra une interaction entre les maîtres d'ouvrage et le public.

**L'exposition sera présente à Chasné sur Illet du 23 au 29 septembre 2020
à la maison intercommunale – Place de l'Eglise**

Une visite de l'usine Bridor de Servon-sur-Vilaine : mardi 15 septembre 2020 après-midi.
Un formulaire d'inscription sera disponible à compter du 24 août sur le site de Liffré-Cormier Communauté.

Toutes les mesures sanitaires seront prises pour garantir la distanciation physique. Le port du masque sera obligatoire. Si les réunions en présentiel (réunion publiques et tables rondes) ne peuvent être tenues en raison du contexte sanitaire, elles seront remplacées par des réunions en ligne.

- **Projet BRIDOR**
Concertation préalable du 24 août au 30 septembre 2020

Installée en Bretagne depuis 1988, la société Bridor fabrique des produits de boulangerie et de pâtisserie dédiés aux professionnels.

Elle a pour projet de construire **une nouvelle usine de production sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté. Son choix s'est porté sur la commune de Liffré, secteur de Sévailles 2, dans le prolongement du parc d'activités de Sévailles situé au pied de l'échangeur n° 27 de l'A 84.**

En raison du montant de l'investissement, la société Bridor est dans l'obligation de rendre public son projet et de saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Parallèlement et pour permettre l'installation de cette usine, **Liffré-Cormier Communauté doit mener une procédure de déclaration de projet pour modifier le Plan Local d'Urbanisme de Liffré.**

Liffré-Cormier Communauté et la société BRIDOR ont fait le choix de saisir ensemble la Commission Nationale du Débat Public. Celle-ci a décidé de l'organisation d'une concertation préalable unique du public pour ces deux projets :

- Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU sur la commune de Liffré pour le secteur de Sévailles 2
- Création d'une nouvelle unité de production industrielle

Deux garantes dont le rôle est de faciliter et de s'assurer du bon déroulement du processus de concertation ont été désignées.

**La concertation se déroule du 24 août au 30 septembre 2020.
Elle offre à tous la possibilité de s'informer et de s'exprimer.**

• **La médiathèque : lieu culturel**

La médiathèque vous accueille gratuitement pour lire sur place, emprunter un nombre illimité de documents, visiter une expo, participer à un atelier, écouter des histoires, jouer, lire la presse ou boire un café.

S'inscrire à la médiathèque, c'est pouvoir profiter des 96 000 livres, DVD, CD, revues dans toutes les médiathèques de la communauté de communes : la navette du réseau des médiathèques de Liffré-Cormier vous apporte vos réservations tous les mercredis.

Vous pouvez profiter de nombreuses ressources numériques gratuites : VOD (6 000 films), presse (1 000 titres), formation en ligne (informatique, soutien scolaire...).

En dehors des horaires d'ouverture au public, la médiathèque accueille différents groupes : les élèves de l'école de la Choinette mais aussi les tout-petits : la micro-crèche, le RIPAME, les assistantes maternelles et les parents pour des lectures animées.

Tout ceci est possible grâce à l'équipe d'une trentaine de bénévoles qui aident Bérengère, la bibliothécaire lors des permanences, bien sûr, mais aussi pour les animations, l'équipement des livres et des revues. Si vous souhaitez nous rejoindre, il y a une permanence mensuelle le vendredi après-midi disponible.

Plusieurs évènements sont prévus d'ici la fin de l'année. Le prochain est :

En septembre, «pour l'année de la Bande Dessinée, dans le cadre de l'opération #toutelaFrance dessinée, la médiathèque vous invite à un premier temps fort autour l'histoire Héléne Jegado : l'empoisonneuse à l'arsenic.

Une exposition réalisée par les Archives Départementales sera visible tout le mois de septembre et **une rencontre avec Olivier Kérawl, le scénariste et Luc Monnerais l'illustrateur de "la Jegado tueuse à l'arsenic" le jeudi 24 septembre à 20h00.**



Pour respecter les conditions de sécurité, la jauge sera très limitée et la réservation nécessaire, par mail mediatheque@chasnesurillet.fr ou mediatheque@chasnesurillet.fr. Vous pouvez commander vos exemplaires à dédicacer à la librairie de Liffré. »



Mercredi 14 octobre à 10h00 : **Les Racontines accueillent l'arbre Yakafaïre** : lectures animées pour les 0/3 ans (gratuit – sur réservation). Précision dans le prochain CVI.

Infos pratiques :

Les horaires : mardi 16h30-19h00, mercredi 10h00-13h00 et 14h00-19h00 le vendredi 15h30-18h30 et le samedi 10h30-12h30.

Catalogue en ligne : <https://mediatheques.liffre-cormier.fr/>

Pour avoir les nouvelles de la médiathèque directement dans votre boîte mail, c'est facile, parlez-en à l'équipe lors de votre prochaine visite, ou envoyez un mail.

• Nouvelles du Multisports



Suite à l'assemblée générale de l'association ASL section multisports , un nouveau bureau a été constitué : Cathy Lozachmeur (présidente), Virginie Chevrel (vice-présidente), Emilie Dauvier (secrétaire), Séverine Letendu (trésorière) et Olivier Launay (secrétaire adjoint) : merci à lui pour ses années en tant que président de l'association et de continuer à présent l'aventure !

La section Multisports de l'ASL propose aux enfants dès 3 ans des activités leur permettant la découverte de différentes disciplines sportives.

Deux sections existent :

Une séance d'éveil corporel pour les enfants scolarisés de PS et MS avec une éducatrice sportive, le mardi de 17h15 à 18h ;

Des séances de multisports encadrées par des éducateurs du service des sports de Liffré Cormier Communauté pour les enfants de GS et jusqu'au CM2, se dérouleront le mardi et vendredi de 17h à 19h (4 créneaux horaires en totalité).

Pour rappel, un service pédibus bénévole est mis en place pour les enfants de la garderie.

Pour recevoir les documents nécessaires à l'inscription, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : mschasne@gmail.com.

• Dyna gym

L'association sportive Dynagym s'adresse à toute personne qui souhaite entretenir sa forme physique. Aucun prérequis sportif n'est nécessaire. Les cours sont assurés par des professionnels diplômés d'Etat.

Elle propose 3 cours différents par semaine à la Salle des Moissons :

. Lundi de 19h30 à 20h30 : musculation et étirements

. Mardi de 19h30 à 20h30 : STEP

. Jeudi de 19h à 20h (débutant-e) et de 20h à 21h (confirmé-e) : Pilates

Tarifs : 1 cours : 90 € ; 2 cours : 180 € ; 3 cours : 225 €

Pour tout renseignement, rendez-vous au forum des associations à la salle des Moissons, le vendredi 4 septembre 2020 à partir de 18 h

ou adresser un mail à asl.dynagym@gmail.com

• Le Coeur y est

Le club « le cœur y est » regroupe des retraités et se réunit le mercredi après-midi à partir de 14h une semaine sur deux à la petite salle des moissons pour jouer à la belote.

Nous organisons des repas et des moments conviviaux plusieurs fois par an. Notre adhésion au GEMOUV permet aux adhérents de participer à des voyages ou des sorties à la journée et à d'autres activités ludiques, culturelles et sportives. Nous participons à la semaine bleue organisée par le CIAS de Liffré-Cormier Communauté.

**Reprise des activités
le mercredi 9 septembre à 14h
petite salle des moissons**

• Association « Orchidée santé »

L'**ASSOCIATION ORCHIDÉE SANTÉ** vous propose 3 activités hebdomadaires à la rentrée :

- **Gymnastique en conscience** (BIOKINEGYM) le **mercredi de 17h à 18H20**
- **Respiration en conscience...** le **mercredi de 18H30 à 19H30**
- **Marche en conscience dans la forêt** (MARCHE AFGHANE) le **mercredi** et le **samedi de 10H à 11H30**

Plus d'informations par mail : allain.celine@gmail.com
ou par téléphone : 06 67 13 13 92.



• A Tous jeux



Et si, de temps en temps, on quittait les réseaux sociaux pour se réunir « en vrai » autour d'une table pour un jeu de société.

L'association A Tous Jeux propose des soirées jeux de société le vendredi deux fois par mois.

Vous affronterez, dans la bonne humeur, des partenaires de jeux. Vous pourrez collaborer avec ces mêmes partenaires pour des jeux de société plus collaboratifs.

Venez découvrir la diversité des thèmes, des mécaniques autour du jeu.

L'inscription à l'association vous donne l'accès pour emprunter un large choix de jeux.

A Tous Jeux, c'est aussi une **ludothèque gratuite**, ouverte à tous, au sein de la médiathèque. Cette ludothèque vous donne accès à une sélection de jeux pour enfants et familiaux.

Nous vous accueillons deux samedis par mois, à la médiathèque, pour partager et expliquer les règles du jeu.

Nous serons présents au forum des associations, le Vendredi 4 Septembre à partir de 18h.

N'hésitez pas à venir nous voir.

• Les poulettes dans le bourg

Marre de sortir la poubelle pour moitié pleine d'épluchures ou de restes de repas moisis ?

Envie de participer à la réduction des déchets et à la limitation des camions poubelles ?

Savez-vous que vous pouvez :

donner **les déchets que les poules consomment dans le carré** prévu à cet effet (coin près du chemin) - *liste rappelée sur le panneau réalisé par les jeunes de Chasné*

donner **les déchets compostables** mais que les poules ne consomment pas (typiquement : épluchures de pommes de terre crues, de kiwi, d'oignon, d'agrumes...) **dans le composteur** (coin près des poubelles)

Ces deux endroits ont été conçus pour que vous puissiez déverser le contenu d'un sachet ou d'un bioseau facilement par dessus le grillage sans pénétrer dans l'enclos.

Merci d'avance pour les poulettes et pour la planète !

Rappel : les poules n'ont pas de dents, elles ne mangent ni les gros morceaux de légumes, ni les mégots, ni les emballages, ni les masques jetables, etc

• CHEN



Le 1^{er} juillet 2020, l'association **CHEN** (Chasné Environnement Nature), les **"coquelicots de Chasné"** et un **agriculteur exploitant du maïs sur la commune** ont réitéré l'opération " *pièges à pyrale* " déjà réalisée l'année dernière.

L'objectif de cette opération est de **lutter contre la pyrale du maïs**, un nuisible de la plante, qui est **généralement traité par pulvérisation de produits phytosanitaires**. La pyrale affecte le rendement mais aussi la qualité du maïs récolté.

Le piège à pyrales est un biocontrôle. Il se présente sous la forme d'une plaquette de carton biodégradable **contenant des larves d'une petite guêpe hybride**, le trichogramme, à différents stades de développement larvaire (assurant ainsi plusieurs semaines de traitement). Les trichogrammes femelles vont pondre dans les œufs de la pyrale qui ne pourront éclore.

Nous étions une douzaine de volontaires pour épauler cet agriculteur à poser des plaquettes, sur les pieds de maïs, orientées au nord et à intervalles réguliers. Ainsi, nous avons "traité" 10 hectares en une heure. Le coût du traitement est équivalent à celui d'un traitement phytosanitaire. En revanche il nécessite beaucoup de main d'œuvre.

Mais, c'est un atout indéniable pour la biodiversité. Et d'autres méthodes de mise en place mécanique existent (tracteur, drone).

Plus d'infos : chen-asso.blogpost.com ou chen35250@gmail.com

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 13h30 – 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous



02.99.55.22.79

mairie@chasnesurillet.fr
chasnesurillet.fr